



MAIRIE D'UNIAS

Le bourg  
42210 UNIAS  
Tel: 04-77-54-43-59

# EXTRAIT REGISTRE DES DELIBERATIONS

10 juillet 2023

N°25/2023

Le 10 juillet 2023, le Conseil Municipal d'Unias s'est réuni dans la salle du conseil de la Mairie, sous la présidence de Monsieur DUPORT Yves, Maire d'Unias, dûment convoqués le 04 juillet 2023.

**Présents :** Yves DUPORT, Marc MARLEF, Martine GUICHARDET, Cyrielle GOUNY, Christophe RIOCREUX et Christophe ROME

**Absents excusés :** Julien VEY, Joseph BRANCATO, Fanny AREZKI (pouvoir Christophe RIOCREUX), Patrick RAIMOND (pouvoir à Yves DUPORT)

**NBRE DE CONSEILLERS** en exercice : 10  
présents : 06  
votants : 08

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214203150-20230710-DEL252023-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/07/2023

Affichage : 11/07/2023

**Date convocation :** 04 juillet 2023

**Secrétaire de séance :** Martine GUICHARDET

## **OBJET : Acquisition de la parcelle AD 172**

M. le maire propose au conseil municipal d'acquérir la parcelle AD172 qui appartient à Mme Cécile ROUSSE qui souhaite la vendre, en vue de la création de cheminement piéton reliant le lotissement des prairies au stade, cette parcelle est classée en zone Naturelle.

Il est proposé d'acheter cette parcelle de 500 m<sup>2</sup> à 4€ le m<sup>2</sup> soit un coût total de 2 000€.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil municipal :

- ACCEPTE l'achat de cette parcelle AD172 pour un montant de 2 000€.
- AUTORISE M. le maire à contacter Mme ROUSSE Cécile pour lui proposer l'achat de la parcelle AD172 au prix de 2000€
- AUTORISE à signer tous les documents relatifs à cette vente

A UNIAS  
Certifié exécutoire  
Le 11 juillet 2023

Le Maire,  
Yves DUPORT



La secrétaire de séance  
Martine GUICHARDET